

Congrès 2009

Association Nationale Cheval Passion de Femmes

La Gestion des Entreprises du Secteur Cheval sous ses aspects économiques, fiscaux, sociaux et juridiques

Soutiens européens à la compétitivité

Un dossier a été élaboré à la demande de la Présidente de l'association organisatrice. Il est consultable sur le site des Haras nationaux :

<http://www.haras-nationaux.fr/portail/professionnels/>.

Il se rapporte aux questions :

- N° 6 Posée par un éleveur au Trot « Quelles sont les dispositions françaises prises suites au bilan de santé de la PAC (1^{er} et 2^{ème} piliers) les entreprises hippiques vont-elles pouvoir en bénéficier ? »
- N°7 Posée par un éleveur au Galop « La Communauté européenne est-elle en faveur du soutien financier public au profit de l'amélioration de la compétitivité des entreprises hippiques ? Lesquels ? »

Il est constitué à partir d'informations officielles en provenance de la Commission européenne et du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité. La présence du drapeau de l'Europe ou de la France en indique l'origine. Ces informations portent sur la Politique Agricole Commune et les mesures de soutien en faveur des Petites et Moyennes Entreprises non spécifiquement agricoles.

Le sommaire est le suivant :

- 1. Newsletter « Le développement rural au service de la croissance et de l'emploi »**
- 2. Eurobaromètre « Ce que les Européens pensent de la PAC »**
- 3. « Politique de développement rural pour la période 2007-2013 »**
- 4. « Le Programme de Développement rural Hexagonal » et ses quatre axes stratégiques**
- 5. « Réforme et bilan de santé de la PAC »**
- 6. « Bilan santé PAC : Soutiens directs et organisation de marché »**
- 7. « Programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation » présentant le rôle du service d'appui aux entreprises**

S'agissant des questions d'éligibilité des entreprises hippiques à ces soutiens européens, Les Haras nationaux sont intervenus auprès de la Commission européenne. Par rapport aux interrogations sur le bénéfice du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural FEADER, ils lui ont présenté en 2005 un diagnostic des activités hippiques en France. Il indiquait la contribution qu'elles peuvent apporter à la stratégie européenne. Cette présentation a été accueillie favorablement par le Cabinet de la Commissaire en charge de l'Agriculture et du Développement rural. Il partage l'analyse présentée et mentionne les possibilités offertes par le nouveau règlement pour le développement rural à propos des exemples d'action soumis. S'appuyant sur cette position, ils ont ensuite obtenu l'aval de la Direction générale des Entreprises et de l'Industrie pour apporter sa contribution financière à l'intégration d'actions en faveur des entreprises hippiques par le réseau d'appui. Les Conseils des chevaux pour les Régions de Normandie (incluant le Pôle de compétitivité équestre) et de Picardie ont saisi cette opportunité selon l'offre qui leur a été faite : « expérimenter ce service pour leur inter-région ».